

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



FEB 25 1983

Distr.
GENERALE

S/15618
22 février 1983
ORIGINAL : FRANCAIS

UN/SA COLLECTION
LETTRE DATEE DU 22 FEVRIER 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DE LA MISSION PERMANENTE DU BENIN AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte du message que S. Exc. M. Mathieu KERKOU, président de la République populaire du Bénin, président du Comité central du parti de la révolution populaire du Bénin, a adressé à S. Exc. le colonel KADHAFI, président de la République de la Jamahiriya arabe libyenne, au sujet de la détérioration de la situation près des côtes libyennes.

"Monsieur le Président et Cher frère,

La nouvelle qui vient de nous parvenir sur les manoeuvres militaires actuellement en cours dans la Méditerranée et dans les régions voisines de la Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste est pour nous un sujet de grande préoccupation.

Lesdites manoeuvres militaires constituent, à n'en plus douter, une menace contre la sécurité, la paix et la stabilité des peuples et des Etats de la région.

A cette occasion nous voudrions, au nom du peuple béninois, de son parti d'avant-garde, le Parti de la révolution populaire du Bénin, de son Conseil exécutif national, et en notre nom propre, vous assurer de notre soutien total et de notre solidarité agissante dans votre détermination à défendre la Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste et les acquis de sa révolution.

Nous réitérons notre attachement indéfectible aux idéaux de paix, d'égalité et de justice sociale si chers à nos deux peuples.

Hier comme aujourd'hui et pour demain, le peuple béninois milite en faveur de toute action visant à sauvegarder la paix, la cohésion et la bonne entente dans tous les coins d'Afrique afin que les peuples de ces régions puissent se consacrer entièrement aux tâches nationales de construction et de développement.

/...

Très haute et fraternelle considération.

Mathieu Kerekou."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir distribuer le texte de ce communiqué comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires a.i.

(Signé) Saturnin K. SOGLO